

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

" DOULEURS SANS FRONTIERES"

Association sans but lucratif

**Siège Social :
Hôpital LARIBOISIÈRE
2 Rue Ambroise Paré
75010 PARIS**

EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

" DOULEURS SANS FRONTIERES"

Association sans but lucratif

Siège Social :

Hôpital LARIBOISIÈRE

2 Rue Ambroise Paré

75010 PARIS

EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE**

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

**DOULEURS SANS FRONTIERES
HOPITAL LARIBOISIERE
2 Rue Ambroise Paré
75010 PARIS**

CC 19

Aux Adhérents

de l'association DOULEURS SANS FRONTIERES "

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « DOULEURS SANS FRONTIERES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 septembre 2022

Pour R.A.F.

Karine GHENASSIA

Commissaire aux Comptes Inscrit



ASSOCIATION DOULEURS SANS FRONTIERES

COMPTES ANNUELS

Bilan au 31/12/2021

HÔPITAL LARIBOISIERE

2, rue Ambroise Paré

75010 PARIS

SIRET : 43315211300018

Sommaire

Page

Comptes annuels	4
Annexe	8
Fonds propres	11
Compte de résultat par origine et destination	12
Fonds dédiés	14
Subventions	15
Immobilisations	16
Provisions	18
Créances & dettes	19
Charges & produits	21
Compte emploi ressources	23

COMPTES ANNUELS

Bilan actif

	Au 31/12/21			Au 31/12/20
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	9 305	8 017	1 288	4 315
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Autres	7 373	3 687	3 685	581
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Autres	38 508		38 508	38 000
TOTAL (I)	55 186	11 705	43 481	42 896
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 799 754		1 799 754	1 564 467
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 297 791		2 297 791	1 238 272
Charges constatées d'avance	3 808		3 808	8 580
TOTAL (II)	4 101 353		4 101 353	2 811 319
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)	180		180	4 549
TOTAL GENERAL ACTIF (I à V)	4 156 719	11 705	4 145 014	2 858 764

Bilan passif

	Au 31/12/21	Au 31/12/20
	Net	Net
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	732 352	572 333
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	209 881	160 019
TOTAL (I)	942 233	732 352
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	691 557	413 463
TOTAL (II)	691 557	413 463
Provisions		
Provisions pour risques	180	4 549
Provisions pour charges		
TOTAL (III)	180	4 549
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 000	77 197
Dettes fiscales et sociales	52 927	59 223
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 345	2 818
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 409 738	1 569 161
TOTAL (IV)	2 511 010	1 708 400
Ecart de conversion passif (V)	34	
TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)	4 145 014	2 858 764

Compte de résultat

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Produits d'exploitation		
Cotisations	5 460	6 160
Ventes de biens & services	12 266	14 878
Ventes de biens	355	
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	11 911	14 878
Produits de tiers financeurs	3 108 134	2 230 287
Concours publics et subventions d'exploitation	1 086 043	488 763
Ressources liées à la générosité du public	1 757 552	1 418 021
Dons manuels	1 757 552	1 417 917
Mécénats		104
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	264 539	323 503
Reprises sur provisions amortissements, dépréciations et transferts de charges	5 173	899
Utilisations des fonds dédiés	105 510	170 609
Autres produits	1 985	1 430
TOTAL I	3 238 529	2 424 263
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	666 720	453 604
Impôts, taxes et versements assimilés	8 446	17 150
Salaires et traitements	661 486	561 191
Charges sociales	135 757	105 068
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 223	3 608
Dotations aux provisions	180	4 549
Reports en fonds dédiés	383 604	327 480
Autres charges	1 160 306	756 223
TOTAL II	3 020 722	2 228 873
RESULTAT D'EXPLOITATION	217 807	195 391
Produits financiers		
D'autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	401	417
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	7 847	
TOTAL III	8 248	417
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	82	
Différences négatives de change	15 611	37 631
TOTAL IV	15 694	37 631
RESULTAT FINANCIER	(7 445)	(37 214)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	210 361	158 176

Compte de résultat (suite)

	Du 01/01/2021 au 31/12/2021	Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	171	2 083
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	171	2 083
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	652	241
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	652	241
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(480)	1 842
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	3 246 948	2 426 763
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI)	3 037 067	2 266 745
EXCEDENT OU DEFICIT (TOTAL PRODUITS-CHARGES)	209 881	160 019

Evaluation des contributions volontaires en nature

	2021	2020
Produits		
Bénévolat	39 085	17 516
Prestations en nature	43 325	43 199
Dons en nature	66 916	32 942
Charges		
Bénévolat	39 085	17 516
Mise à disposition de biens	51 507	32 242
Prestations en nature	43 325	43 199
Dons en nature	15 409	700

ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 4 145 014 euros, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 209 881 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 ; l'exercice précédent avait également une durée de 12 mois, du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Présentation de l'entité et de ses activités

Douleurs Sans Frontières (DSF) est une ONG humanitaire française reconnue d'utilité publique, créée par des médecins responsables de structures hospitalières spécialisée dans la prise en charge de la douleur et les soins palliatifs. DSF est un acteur engagé auprès des populations vulnérables/en situation de précarité grâce au soutien d'un réseau de spécialistes qui assure la réussite et le suivi des projets.

Sa mission, Soulager le présent... Préparer l'avenir

Douleurs Sans Frontières (DSF) a pour vocation de promouvoir, d'animer et de développer toutes les actions qui ont pour objectif le diagnostic, le traitement et la prise en charge de la douleur, tant physique que psychologique, dans les pays les plus défavorisés. Ces actions sont menées en collaboration avec les autorités locales et autres ONG.

Dans les pays où DSF travaille, elle prend en charge non seulement la personne qui souffre, celle qui est une victime ; mais également tous ceux qui l'entourent via des programmes de prévention, de développement, de santé publique et d'assistance psychosociale. Dans le domaine de l'éducation, DSF s'attache à développer des programmes de prise en charge des souffrances psychologiques et morales (enfants, parents, éducateurs, etc.).

Composition des ressources

Les ressources de DSF proviennent principalement des bailleurs de fonds institutionnels et privés ainsi que de la générosité du public.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, incluant les documents relatifs à l'appel public à la générosité.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- . indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Dérogation aux principes comptables

Néant

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables :

- . Logiciels : 3 ans
- . Matériel informatique : 3 ans

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice (cours Banque de France). La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Subventions pluriannuelles

Lorsque les subventions sont accordées pour plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou, à défaut, prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance » (487).

Ainsi, le traitement comptable des subventions accordées pour plusieurs exercices prend en compte :

- la quote-part de la subvention concernant les exercices futurs, laquelle est à inscrire en produits constatés d'avance,
- la quote-part de la subvention relative à l'exercice, qui est inscrite en fonds dédiés pour la partie non utilisée à la clôture.

Engagements de retraite

La population concernée ne comprend que 4 personnes et dont l'échéance de la retraite est éloignée ; les montants en cause ne sont pas significatifs et donc aucun montant ne nécessite d'être communiqué.

Méthode de valorisation des contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat est liée aux fonctions et à l'expertise apportée par le bénévole pendant la durée de son bénévolat.

Le bénévolat est valorisé à la fois pour les personnes réalisant une mission d'expatriation et pour les personnes apportant leurs compétences au siège de l'association.

FONCTION	MONTANT JOURNALIER
Expertise ¹	300 €
Encadrement ²	150 €
Technique ³	100 €

¹ Expert dans le domaine médical, administratif, financier ; intervenant pour la réalisation d'une étude préalable exploratoire ou pour un audit technique ou financier

² Coordinateur, administrateur, formateur, responsable d'équipe ; intervenant régulièrement tout au long d'une mission

³ Responsable d'une activité ou d'un projet ; personne en charge de tâches administratives ou bureautiques

Evénements significatifs au cours de l'exercice

La pandémie liée au virus SARS-CoV-2 qui a été l'évènement significatif en 2020 a continué à impacter les activités de DSF en 2021. Les équipes terrain et siège ont continué à apporter de l'aide aux professionnels de santé et aux patients. Les modes d'interventions ont été adaptés aux restrictions de déplacement : réalisation des formations universitaires en distanciel soit par visioconférences soit par le biais de vidéos enregistrées par les professeurs concernés, des supervisions psy ont été menées à distance, le télétravail et la téléconsultation ont été privilégiés, pour les plus affaiblis, les équipes se sont déplacées, dans le respect des restrictions imposées par les autorités, aux chevets des patients en leur apportant médicaments et matériel de protection.

La mobilisation générale qui a débuté en 2020 a encore plus augmenté le volume d'activités de DSF en 2021. En effet, les nouveaux projets d'appui psychosocial et psychologique aux professionnels de santé et aux personnes affectées par le virus et à la distribution des EPI mise en place en 2020 ont continué à être réalisés en 2021.

Des nouveaux partenariats et des nouveaux projets ont vu le jour en 2021. A Madagascar avec l'AFD et le Ministère de la Justice pour la gestion du programme d'appui au secteur pénitentiaire en consortium avec les ONGs EKAR, Grandir Dignement, Jardins du Monde, Ordre de Malte. Au Mozambique en partenariat avec l'ONG AMDEC et avec le financement de l'Expertise France pour le Renforcement de l'accès universel aux soins de santé pour les patients atteints de VIH/SIDA.

Ces projets ont pu être réalisés grâce la générosité du public et au soutien de nos bailleurs de fonds qui nous ont fait confiance.

Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

La guerre en Ukraine est un évènement significatif depuis le début de l'année 2022 qui n'impactant pas directement les activités de DSF. Dans une perspective de mobilisation pour répondre à cette crise, en apportant de l'aide aux bénéficiaires, DSF suit de près la situation.

Toutefois, cette crise impacte la situation économique, il convient donc de rester vigilant sur la rentabilité des opérations de collecte de fonds pour maintenir un niveau de fonds propres garantissant de nouveaux investissements et la poursuite de nos missions récurrentes.

Tableau de variation des fonds propres

	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
FONDS PROPRES								
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves		160 019	177 101					160 019
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	160 019	(160 019)	(177 101)	209 881	246 953			209 881
Dotations consommables								
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
TOTAL	160 019			209 881	246 953			369 900

COMpte DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	2021		2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 763 012	1 763 012	1 424 181	1 424 181
1.1 Cotisations sans contrepartie	5 460	5 460	6 160	6 160
1.2 Dons, legs et mécénat	1 757 552	1 757 552	1 418 021	1 418 021
- Dons manuels	1 757 552	1 757 552	1 418 021	1 418 021
- Legs, donations et assurances-vie				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
2. PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	287 833		342 994	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	264 539		323 503	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	23 294		19 491	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 086 043		488 763	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 549		217	
5. UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	105 510		170 609	
TOTAL	3 246 948	1 763 012	2 426 763	1 424 181
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 399 764	377 707	925 169	320 336
1.1 Réalisées en France	53 157		1 400	
- Actions réalisées par l'organisme	53 157		1 400	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger	1 346 607	377 707	923 769	320 336
- Actions réalisées par l'organisme	1 226 068	377 707	894 266	320 336
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	120 539		29 504	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 076 915	977 484	757 318	691 555
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 076 915	977 484	757 318	691 555
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	172 381	156 465	248 620	227 031
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 403	4 403	8 157	8 157
5. IMPOTS SUR LES BENEFICES				
6. REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	383 604		327 480	
TOTAL	3 037 067	1 516 059	2 266 745	1 247 079
EXCEDENT OU DEFICIT	209 881	246 953	160 019	177 101

COMpte DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (SUITE)

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	39 863	39 863	17 598	17 598
Bénévolat	39 085	39 085	17 516	17 516
Prestations en nature	428	428		
Dons en nature	350	350	82	82
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	37 071		782	
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE	72 393		75 276	
Prestations en nature	42 897		43 199	
Dons en nature	29 496		32 078	
TOTAL	149 327		93 657	
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	101 691		29 617	
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger	101 691		29 617	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS				
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	47 636		64 040	
TOTAL	149 327		93 657	

Tableau de suivi des fonds dédiés

VARIATION DES FONDS DEDIES ISSUS DE	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Haïti : AFD	115 576	49 823				165 398	
Madagascar : AFD	152 391	49 389				201 780	
Madagascar : AFD/HI	20 917		20 917				
Madagascar : AFD Prisons		68 085				68 085	
Mozambique : Amb. Japon	29 199		18 205			10 994	
Mozambique : Ville de Paris	2 492	18 329	548			20 273	
Mozambique : Initiative 5%		94 370				94 370	
AFD Multipays	36 266	82 084	15 915		4 347	102 435	
Contributions financières d'autres organismes							
Haïti : CERF/HI	31 750		31 750				
Cambodge : Mundipharma	4 347				-4 347	4 347	
Cambodge : MSF	12 106		12 106				
Madagascar : Mérieux	5 915		1 096			4 819	
Madagascar : UE/HI	168		168				
Mozambique : EDF	2 005	10 988	127			12 866	
Mozambique : Masalina	332		332				
Ressources liées à la générosité du public							
Collecte Haïti séisme		6 189				6 189	
TOTAL	413 463	379 257	101 163			691 557	

Les produits liés aux subventions sont répartis en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou à défaut prorata temporis et les dépenses sont enregistrées au fur et à mesure.

A la fin du contrat, les dépenses sont équilibrées par rapport aux subventions reçues.

FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS OU DONATIONS	SOLDE A L'OUVERTURE	VARIATIONS DE L'EXERCICE		SOLDE A LA CLÔTURE
		AUGMENTATION	DIMINUTION	
NEANT				

Subventions

Subventions	Subventions accordées en 2021	Subventions à recevoir au 31/12/20	Encaissements en 2021	Ecart de conversion	Subventions à recevoir au 31/12/21
	(1)	(2)	(3)	(4)	1+2-3+4
Arménie : Bagneux	5500	5000	10500		
Arménie : Mairie de Vanadzor	565		565		
Mozambique : EDF					
Mozambique : Initiative 5%	884091		179919		704172
Mozambique : Ville de Paris	30000		30000		
Mozambique : Mindmaze	9065		9065		
Madagascar : Mérieux		7500			7500
Madagascar : Alberici		6000	6000		
Madagascar : AFD		155893	155893		
Madagascar : Union Européenne/HI		31005	31005		
Madagascar : APCA		2781	2970	189	
Madagascar : AFD/HI		227260	158651		68609
Madagascar : AFD Prisons	1200000		614408		585592
Haïti : AFD		188719	188719		
Haïti : Fokal	4290	8149	12507	68	
Haïti : CERF/HI		97792	101454	3663	
France : AG2R	-330	11033	10703		
France : CHU Troyes	3520				3520
France : AGIRC	11152		11152		
France : Roc Eclerc/FDF	15000		15000		
Guinée : Pierre Fabre	9000		9000		
AFD Multipays		740000	381685		358315
TOTAL	2 171 853	1 481 132	1 929 196	3 919	1 727 708

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions, créances, virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	9 305		
TOTAL	9 305		
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriel			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et info., mobilier	4 020		4 301
Divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	4 020		4 301
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et immobilisations financières	38 000		508
TOTAL	38 000		508
TOTAL GENERAL	51 325		4 808

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immobilisations en fin d'exercice	Réév légale ou éval par mise en équivalence
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			9 305	
TOTAL			9 305	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info., mobilier		948	7 373	
Divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		948	7 373	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et immobilisations financières			38 508	
TOTAL			38 508	
TOTAL GENERAL		948	55 186	

Etat des amortissements

Cadre A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 991	3 027		8 017
TOTAL	4 991	3 027		8 017
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et info., mobilier	3 439	1 196	948	3 687
Divers				
TOTAL	3 439	1 196	948	3 687
TOTAL GENERAL	8 430	4 223	948	11 705

Cadre B	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Inst. techniques, matériel et outillage industriel							
Inst.g ^{ales} , agencements, aménagements divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et info., mobilier							
Divers							
Immobilisations corporelles en cours							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GENERAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE		TOTAL GENERAL NON VENTILE			TOTAL GENERAL NON VENTILE		

Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées				
Provisions pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Prov. fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992				
Prov. fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges				
Provisions pour litiges				
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marché à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change	4 549	180	4 549	180
Provisions pour pensions & obligations				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions				
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II	4 549	180	4 549	180
NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Dotations	Reprises	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations titres mis en équivalence				
Immobilisations titres de participations				
Immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I+II+III)	4 549	180	4 549	180
Dont dotations et reprises : -d'exploitation		180	4 549	
Dont dotations et reprises : -financières				
Dont dotations et reprises : -exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation				

Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts ^{(1) (2)}			
Autres immobilisations financières	38 508	508	38 000
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	265	265	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	42	42	
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers ⁽³⁾	1 727 708	898 707	829 001
Groupe et associés ⁽²⁾			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	71 739	65 953	5 786
Charges constatées d'avance	3 808	3 808	
TOTAL	1 842 069	969 282	872 787
⁽¹⁾ Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
⁽¹⁾ Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
⁽²⁾ Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

⁽³⁾ Concerne uniquement le reliquat des subventions à encaisser, dont la date d'encaissement est incertaine.

La part à moins d'1 an concerne les encaissements reçus à la date d'établissement de l'annexe, ainsi que les encaissements prévisibles sur l'exercice.

Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degre d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles ⁽¹⁾				
Autres emprunts obligataires ⁽¹⁾				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses ^{(1) (2)}				
Fournisseurs et comptes rattachés	43 000	43 000		
Personnel et comptes rattachés	19 475	19 475		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	33 453	33 453		
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés ⁽²⁾				
Autres dettes (dont dettes relatives à op. de pension de titres)	5 345	5 345		
Dettes représentations de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 409 738	1 089 120	1 320 618	
TOTAL	2 511 010	1 190 392	1 320 618	
⁽¹⁾ Emprunts souscrits en cours d'exercice				
⁽¹⁾ Emprunts remboursés en cours d'exercice				
⁽²⁾ Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

Tableau d'échéances des dettes fournisseurs

Echu	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	> 90 jours	TOTAL
8 047	17 890				25 937

Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	47 385	68 045
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	401	588
TOTAL	47 786	68 633

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 063	27 654
Dettes fiscales et sociales	37 139	10 924
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	682	4 283
TOTAL	54 884	42 861

Produits et charges constatées d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Produits d'exploitation	2 409 738	1 569 161
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL	2 409 738	1 569 161

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le 31/12/2021	Exercice clos le 31/12/2020
Charges d'exploitation	3 808	8 580
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	3 808	8 580

EMPLOIS PAR DESTINATION	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France	377 707	320 336	1.1 Cotisations sans contrepartie	5 460	6 160
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, legs et mécénats	1 757 552	1 418 021
- Versement à un organisme central			- Dons manuels	1 757 552	1 418 021
ou d'autres organismes agissant en France			- Legs, donations et assurances-vie		
1.2. Réalisées à l'étranger	377 707	320 336	- Mécénats		
- Actions réalisées par l'organisme			1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
- Versement à un organisme central					
ou d'autres organismes agissant en France					
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	977 484	691 555			
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	977 484	691 555			
2.2 - Frais de recherche d'autres ressources					
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	156 465	227 031			
TOTAL DES EMPLOIS	1 511 656	1 238 922	TOTAL DES RESSOURCES	1 763 012	1 424 181
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	4 403	8 157	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	246 953	177 101	3 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS		
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE			DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	1 763 012	1 424 181	TOTAL	1 763 012	1 424 181
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	276 102	99 001
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	246 953	177 101
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	523 055	276 102

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

" DOULEURS SANS FRONTIERES"

Association sans but lucratif

**Siège Social :
Hôpital LARIBOISIÈRE
2 Rue Ambroise Paré
75010 PARIS**

EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS

CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DE L'EXERCICE**

R.A.F

REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

DOULEURS SANS FRONTIERES
HOPITAL LARIBOISIERE
2 Rue Ambroise Paré
75010 PARIS

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 7 septembre 2022

Pour R.A.F.

Karine GHENASSIA

Commissaire aux Comptes Inscrit